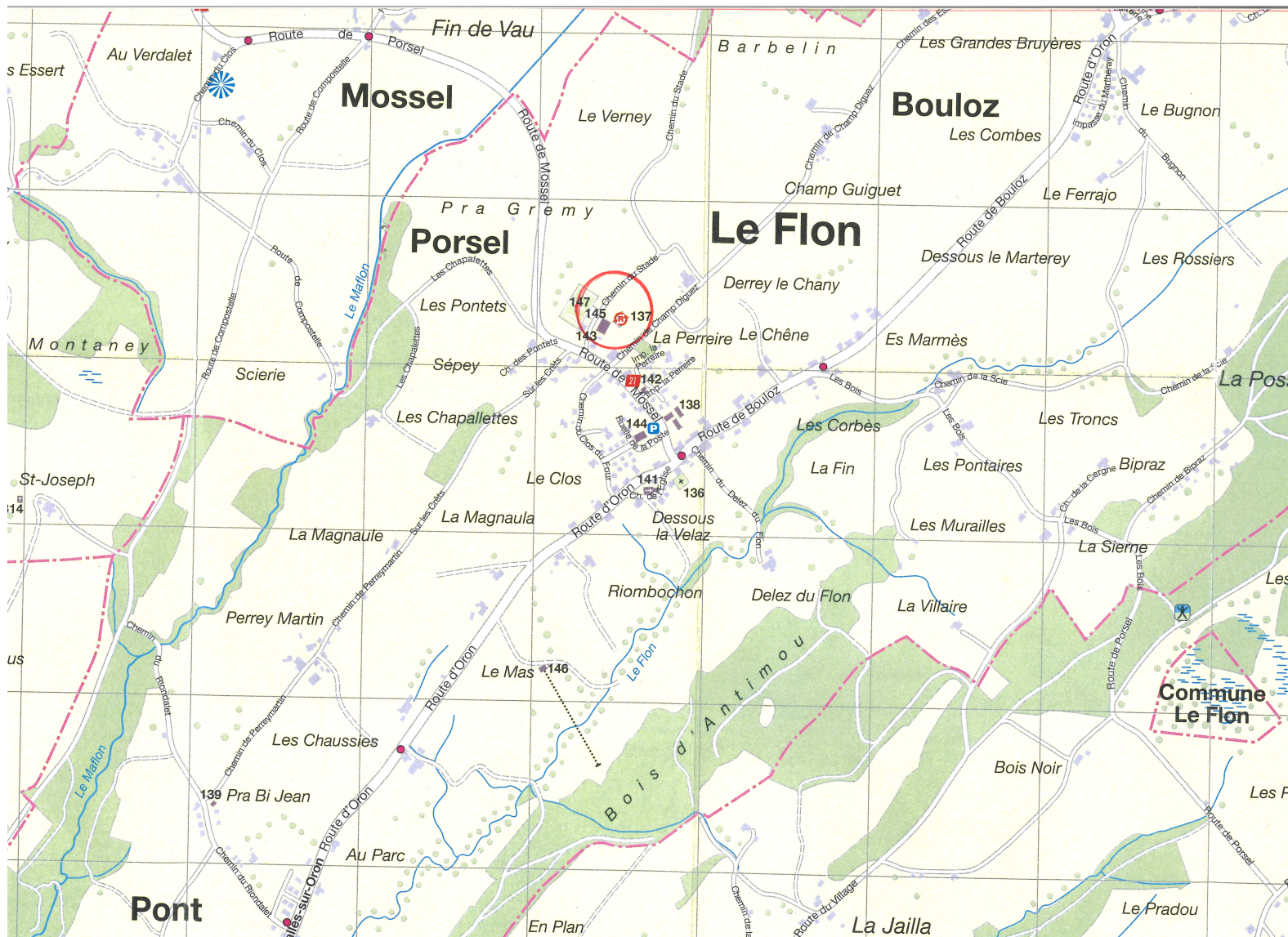




2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Le Flon**

s a i d e f

# Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

## Mon réflexe TRI A LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

1. j'en profite pour **ramener au/x magasin/s**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
2. je choisis les objets et les denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)

## **Ma DECHETTERIE (voir plan)**

Déchets récoltés : papier, carton, verre, PET, boîtes de conserves/alu, capsules alu, huiles usagées, déchets encombrants, bois, ferraille, appareils électriques et électroniques, textiles, sagex, gazon...

**Horaires d'ouverture :**  
**mercredi : 17h30 à 19h00**  
**samedi : 08h30 à 11h00**

## COMPACTEUR

Attention : pour éviter le blocage du tambour, déposer **au maximum** 3 sacs de 35 litres **ou** 2 sacs de 60 litres **ou** 1 sac de 110 litres. Merci

## DEPÔT DE GAZON

Gazon, herbe, fleurs, petits déchets de jardin **mais pas de branches**, dans la benne prévue à cet effet et sise à la déchetterie. ACCES : 24h sur 24 à la belle saison (fin mars à fin octobre).

## **DEPÔT DE BRANCHES**

**Lieu de dépôt = à côté de la déchetterie communale à Porsel**

Uniquement les branches et rien d'autre.

**Horaires d'ouverture :**  
**Mercredi : 17h30 - 19h00**  
**Samedi : 08h30 - 11h00**

## **TOILETTES POUR CHIENS**

**Attention** : il faut tirer le sac jusqu'à ce que le **sac suivant** apparaisse et **soit sorti en partie** avant de procéder à la découpe. Ainsi l'utilisateur suivant arrive à se saisir du prochain sac.

Merci également de ne mettre aucun autres déchets dans la poubelle y afférente.

## Contact et infos

### Administration communale Le Flon

Secrétariat  
 Route de Moudon 19b  
 1699 Porsel  
 021 907.12.11  
 commune@leflon.ch  
 www.leflon.ch

### Conseiller communal responsable déchetterie

Favre Nicolas  
 078 602.13.38

### Responsable de déchetterie

Baudois Philippe  
 079 412.65.69

## **CARTES COMPACTEUR**

Dès le 15 novembre 2023, possibilité de **recharge des cartes du compacteur via la plateforme Gestinergie 4.0.**

Il sera également **toujours possible de recharger** en passant à la Commune.

## **Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**

# Calendrier

## Le Flon

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel-An			1	Lundi de Pâques	
M 2	Lendemain de Nouvel-An			2		
M 3				3		
J 4	1			4	2	
V 5	2		1	5	3	
S 6						
D 7	4	3	7	5	2	
L 8	5	4	8	6	3	
M 9	6	5	9	7	4	
M 10						
J 11	8	7	11	9	Ascension	6
V 12	9	8	12	10		7
S 13						
D 14	11	10	14	12	9	
L 15	12	11	15	13	10	
M 16	13	12	16	14	11	
M 17						
J 18	15	14	18	16	13	
V 19	16	15	19	17	14	
S 20						
D 21	18	17	21	19	16	
L 22	19	18		22	20	Lundi de Pentecôte
M 23	20	19		23	21	18
M 24						
J 25	22	21		25	23	20
V 26	23	22		26	24	21
S 27						
D 28	25	24	28	26	23	
L 29	26	25		29	27	24
M 30	27	26		30	28	25
M 31					29	
J	29	28			30	Fête-Dieu
V		29	Vendredi Saint		31	28
S		30				29
D		31				30
L						
M						

# Calendrier

## Le Flon

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1	Fête nationale	3		
V 5		2		4	1	Toussaint
S 6				5		
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10						
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13						
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17						
J 18		15	Assomption	12	17	14
V 19		16	13	18	15	13
S 20						
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24						
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27						
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31						5
J	29	26	31	28	26	Saint-Etienne
V	30	27		29	27	
S	31			30		
D		29			29	
L		30			30	
M					31	



# Comment bien trier ?



## Ordures ménagères

Dans le compacteur. Les sacs doivent impérativement être **ficelés** avant le dépôt pour éviter tout blocage. Remarque : il faut déposer dans le sas, **AU MAXIMUM 3 sacs de 35 litres** ou 2 sacs de 60 litres ou 1 seul sac de 110 litres. Ne surtout pas mettre du sagex, du



## Papier et carton

A la déchetterie. ATTENTION : ne doit contenir aucune impureté (plastique, sagex, aluminium, **ni être maculé de graisse ou autre substance**, pas de cartons de pizzas, de mouchoirs en papier/serviettes utilisés). Cartons vides pliés.



## Emballage cadeau

Les emballages cadeaux sont à mettre dans un sac poubelle



## Verre

Dans la benne concasseuse. Le verre doit impérativement être **trié par couleur**. C'est important car pour cela nous recevons une rétrocession sur le verre évacué. **Enlever les bouchons des bouteilles.**



## Verre plat

A la déchetterie. Fenêtres, vitres : à déposer dans la benne destinée aux **déchets inertes**.



## PET

A la déchetterie. ATTENTION **IMPORTANT** : seules les bouteilles marquées d'un sigle PET (boissons) sont admises. Les emballages PE ou PE-HD, les bouteilles d'huile et de vinaigre doivent être mis dans les sacs-poubelle.



## Flacons en plastique avec bouchon

A mettre dans le sac-poubelle ou peuvent être rapportés aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération.



## Aérosols

A la déchetterie. Dans la benne à aluminium et boîtes de conserves. Dans la mesure du possible il faut que **l'aérosol soit vide de son contenu**.



## Aluminium et boîtes de conserve

A la déchetterie. Exemples : barquettes, canettes de boisson, boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, emballages avec le logo "alu". **ATTENTION** : les boîtes et autres récipients doivent être rincés et propres et les boîtes de conserves écrasées.



## Capsules Nespresso (aluminium)

A la déchetterie. Dans le conteneur mis à disposition et uniquement les capsules **en aluminium**. Concerne thé ou café.



## Déchets inertes (petites quantités)

A la déchetterie. Acceptés : les matériaux tels que céramique, flacons de parfum sans bouchons, miroirs, autres matériaux (maximum 2 bidons).



## Sagex

A la déchetterie. Dans les sacs mis à votre disposition. Veuillez svp **casser le sagex en petits morceaux** pour qu'il y ait moins de volume dans le sac.



## Cartouches d'encre pour imprimantes

A mettre dans le sac-poubelle ou à rapporter chez les fournisseurs qui les récupèrent pour les recycler.



## Appareils électriques et électroniques

A la déchetterie. Dans les bennes séparées.



## Piles et accumulateurs

A la déchetterie. Les piles sèches sont aussi acceptées dans le tonneau prévu à cet effet. Peuvent aussi être rapportés aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération.



## Tubes lumineux (néon) / LED

A rapporter en priorité, dans les points de vente. Sinon à la déchetterie en petite quantité dans la benne prévue à cet effet.



## Déchets compostables ménagers

A la déchetterie. Les déchets organiques du ménage tels qu'épluchures, marc de café en vrac, etc. sont à mettre dans la benne à compost. (ATTENTION pas d'aliments cuits, pas de viande). **PAS DE SACHET, PAS DE PLASTIQUE**



## Déchets de jardin

A la déchetterie, dans la benne à **gazon**. Interdiction formelle de déposer des branches même découpées en petits morceaux. **ATTENTION : QUE gazon et petits déchets de jardins (plantes, fleurs...)**. Pas de feuilles mortes !



## Tournée spéciale branches

Les branches et autres déchets de taille ainsi que **les feuilles mortes** sont à déposer durant les heures d'ouverture définies, à côté de la déchetterie, Rte d'Invaü à Porsel.



## Litière de chat

A mettre dans le sac-poubelle des ordures ménagères fermé, puis dans le compacteur.



## Textiles et chaussures

A la déchetterie. Conteneur Croix-Rouge fribourgeoise. Vêtements (propres et en bon état) dans des sacs en plastique fermés. Cela procure du travail à des gens du Canton. Merci



## Huiles minérales et végétales

A la déchetterie. **ATTENTION : ne pas mélanger** les huiles minérales (de moteur) et les huiles végétales (de cuisine). Aucun liquide étranger, tel que carburant, solvant, pétrole ou autre n'est accepté.



## Déchets encombrants combustibles

A la déchetterie. ATTENTION : **seuls les objets qui n'entrent pas dans un sac-poubelle de 60 litres** sont admis. Le bois et le métal doivent être séparés et placés dans la benne correspondante.



## Bois

A la déchetterie. Dans la benne mise à disposition. **ATTENTION** : le bois devra être séparé des pièces métalliques, clous, charnières, crochets, etc.

# Les types de déchets



## Ferraille (objets métalliques)

A la déchetterie. Dans la benne mise à votre disposition. Tout élément métallique est accepté. Les éventuels éléments en plastique doivent être enlevés et déposés dans les déchets encombrants ou dans les sacs-poubelle.



## Médicaments

A rapporter dans une pharmacie.



## CD

Dans le sac-poubelle fermé, puis dans le compacteur ou alors dans les grandes surfaces qui les reprennent.



## Robidog

Il y a 14 Robidog (pour la récupération des déchets canins) installées sur le territoire communal. Merci de vous en servir. **RAPPEL : ne servent pas de poubelle pour les déchets canins produits à la maison !**



## Dépouilles d'animaux

**Au Centre collecteur de La Joux** (emplacement ancien dépôt militaire sur la route principale de Sâles en direction du Crêt) - tél. 026 655.04.45 - lundi au samedi de 13h30 à 15h30 à l'exception des jours fériés. **ou voir sur le site Internet communal.**

# TAXE ANNUELLE – Ordures ménagères

Conformément au Règlement communal relatif à la gestion des déchets, une **taxe de base d'élimination des déchets** est perçue.

Taxe annuelle par habitant (dès la 13<sup>ème</sup> année)

CHF 30.00

*Etant donné que les enfants de 0 à 12 ans en sont exemptés cela représente une économie de CHF 360.00 qui permet aux parents de bénéficier d'une aide à l'évacuation des langes ou couches.*

*Petit calcul : si l'on divise les CHF 360.00 économisés par le prix au kg de l'évacuation via le compacteur, soit 0.45/kg, cela représente 800 kg à répartir sur les années d'utilisation de langes/couches !*

## Tablette non exhaustive – Déchets encombrants

### MOBILIER

Armoires	CHF 10.00 à 20.00 – selon encombrement
Bureaux	CHF 10.00 à 30.00 – selon dimension et encombrement yc corps bureau
Canapés et fauteuils	CHF 10.00 à 40.00 – selon encombrement
Chaises	CHF 5.00 à 20.00 – selon encombrement et nombre de chaises
Etagères murales/Bibliothèque	CHF 5.00 à 10.00 – étagère murale ≠ bibliothèque
Lits	CHF 10.00 à 20.00 – selon encombrement, lit 1 place, lits 2 places
Matelas	CHF 10.00 à 20.00 – selon si matelas 1 place ou matelas 2 places
Sommiers	CHF 10.00 ou 15.00 – selon si à lattes 1-2 places ou tapissier 1-2 places
Tables et bureaux	CHF 10.00 à 30.00 – selon grandeur, gde table maximum 6 chaises
Tables de chevet	CHF 5.00 – par table déposée

### SALLE DE BAINS ET CUISINE

Armoires et Pharmacies	CHF 5.00 – dépose des miroirs, lumières et si métal = benne à ferraille
Bacs à douche	CHF 5.00 – si métal = benne à ferraille
Baignoires	CHF 10.00 – si métal = benne à ferraille
Meubles divers	CHF 5.00 à 15.00 – démontés selon encombrement
Eviers plastique/métal	CHF 5.00 – si métal = benne à ferraille

### MEUBLES DE JARDIN


Canapés et fauteuils	CHF 10.00 à 40.00 – selon nombre et encombrement
Chaises de jardin	CHF 5.00 à 15.00 – selon nombre et encombrement
Parasols, pieds et autres	CHF 5.00 – si métal = benne à ferraille et béton = DCMI
Tables et chaises	CHF 5.00 à 20.00 – selon nombre et encombrement

### OBJETS DIVERS

Casques moto et autres	CHF 5.00 – par objet déposé
Estagnons	CHF 1.00 à 4.00 – 10/20 litres écrasés, sinon = CHF 4.00
Plastiques d'emballage de meules de foin etc.	CHF 5.00 à 15.00 – sac de 1 m3 = CHF 10.00/sac ; si plus = 15.00/sac
Skis et souliers ski	CHF 5.00 – prix par paire déposée
Tapis	CHF 5.00 à 25.00 – selon dimensions et encombrement

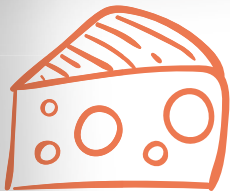
Plus d'informations sous : [www.leflon.ch/déchetterie](http://www.leflon.ch/déchetterie) → Encombrants et ferraille - table tarif

# LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMMENCE CHEZ SOI.



Chaque Suisse-sse  
jette en moyenne  
dans son ménage  
environ **90 kg**  
d'aliments par an.

Cela coûte  
à chaque personne  
plus de **600 francs**  
par an.



La consommation de  
denrées alimentaires  
en Suisse génère  
**2,8 millions de tonnes**  
de **pertes évitables**  
par an tout au long  
de la filière.